

Guinée
équatoriale

2012

www.africaneconomicoutlook.org

Guinée équatoriale

- Soutenue par une reprise de l'activité dans le secteur pétrolier et les investissements publics, la croissance économique devrait s'établir autour de 4 % en 2012.
- En Guinée Equatoriale, le secteur pétrolier a attiré des investissements privés étrangers sans que cela n'entraîne de vraies avancées pour la majorité de la population.
- Le chômage chez les jeunes diplômés ne cesse de croître car l'activité économique ne génère pas assez d'emplois. De plus, beaucoup de jeunes ne sont pas suffisamment qualifiés.

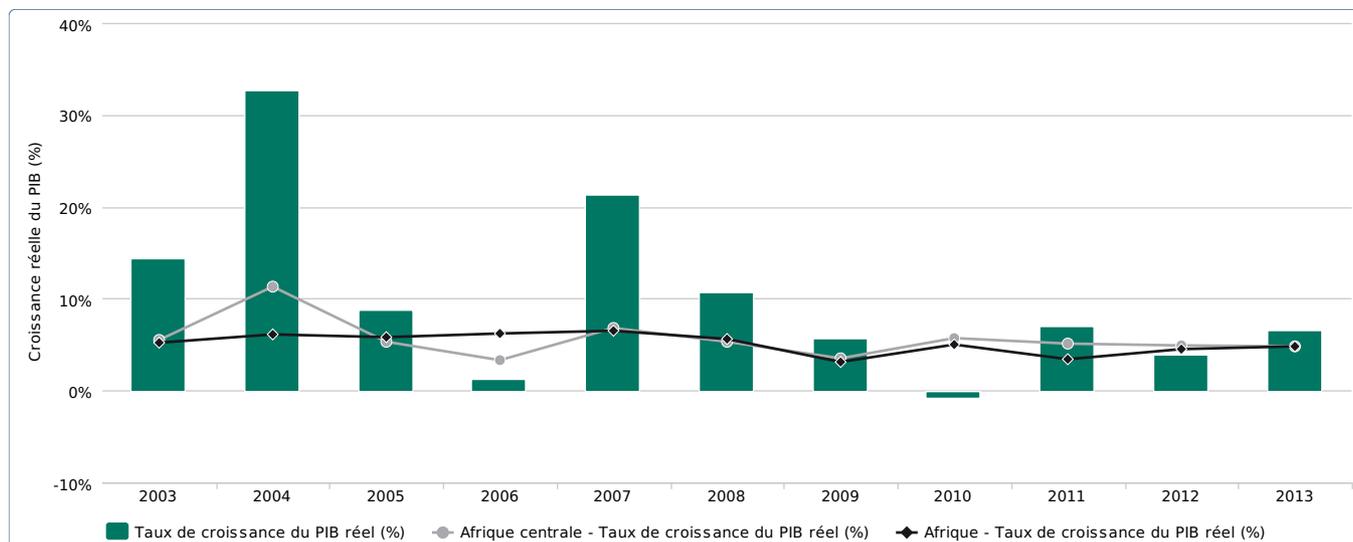
Vue d'ensemble

Alors que le taux de croissance était négatif en 2010, l'année 2011 a été marquée par une relance de l'économie avec un taux de 7 %. Cette reprise a été soutenue par un regain d'activité dans le secteur pétrolier et les investissements publics. Une baisse de la croissance est attendue en 2012 (4 %) avant une reprise graduelle en 2013 (6.6 %). Ces résultats dépendent de la bonne tenue des cours mondiaux du pétrole et du gaz. La Guinée Équatoriale demeure fortement dépendante du pétrole, qui contribue à hauteur de 78 % à la formation du produit intérieur brut (PIB). Peu de progrès ont été accomplis concernant la diversification de l'économie, alors que le gouvernement dispose de moyens financiers importants pour y parvenir. En effet, les recettes pétrolières devraient être réinvesties dans les secteurs des services mais aussi l'agriculture et la pêche.

L'inflation a légèrement baissé en 2011 pour atteindre 7.2 % contre 7.5 % en 2010, mais reste nettement supérieure aux normes de convergence imposées par la Communauté financière africaine (CFA, zone franc). La période 2011-13 devrait être marquée par la persistance des tensions inflationnistes. En raison de la hausse des dépenses publiques et de la progression des produits importés, en particulier alimentaires, le taux d'inflation pour 2012 devrait être identique à celui de 2011 (7.1 %). En matière de finances publiques, le solde budgétaire est resté négatif en 2011 à -2.3 % du PIB contre -4.8 % en 2010. La gestion des finances publiques enregistre des contre-performances qui sont liées à une programmation inadéquate des dépenses d'investissement. Malgré la reprise économique, les indicateurs sociaux demeurent largement inférieurs aux moyens dont dispose le pays. La Guinée Équatoriale présente les caractéristiques des pays à faibles revenus, alors qu'elle dispose de l'un des PIB par habitant les plus élevés du continent. La richesse pétrolière ne profite pas à la majorité de la population (environ 75 %) qui vit encore en dessous du seuil de pauvreté.

Le problème du chômage des jeunes se pose avec acuité. Entre 2010 et 2020, de 25 000 à 49 000 jeunes devraient entrer sur le marché du travail chaque année. La création d'emplois reste limitée, en raison de la modeste taille du secteur non pétrolier, mais aussi parce que le secteur pétrolier (78 % du PIB) n'absorbe que 4 % de la main d'œuvre. De plus, les jeunes sont pas ou peu qualifiés et n'atteignent pas les critères d'entrée sur le marché du travail. Il s'avère aussi difficile d'avoir accès à l'information en ce qui concerne les possibilités d'emploi pour les jeunes. Enfin, le processus de recrutement manque parfois de transparence et de compétitivité. En définitive, il n'y a pas encore de politique bien définie pour promouvoir l'emploi des jeunes dans le pays. Néanmoins, le Plan national de développement économique et social (PNDES), qui cible la diversification de l'économie, prévoit plusieurs mesures qui soutiennent indirectement l'emploi des jeunes. Il semble que peu de progrès aient été accomplis pour le moment.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (Centrale)



2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932623744>

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

	2010	2011	2012	2013
Taux de croissance du PIB réel	-0.8	7	4	6.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-3.5	4.2	1.2	3.9
Inflation IPC	7.5	7.2	7.1	6.5
Balance budgétaire % PIB	-4.8	-2.3	-3	-2.6
Balance courante % PIB	-23.8	-17.9	-16.4	-8.7

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932605162>

Développements récents et perspectives

Tableau 2 : PIB par Secteur (en pourcentage du PIB)

	2006	2011
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2	1.9
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	-	-
dont agriculture	-	-
Mines et extraction	92.1	88
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	0.1	0.2
Electricité, gaz et eau	0.5	0.8
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	2.7	4.6
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	0.8	0.9
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	0.1	0.1
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	0.3	0.8
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	-	-
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	1.1	2.2
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	0.3	0.4
Autres services	-	-
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	-	-

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932625720>

La croissance économique s'est redressée en 2011 grâce à la reprise de l'activité dans le secteur pétrolier. L'évolution favorable de la production et des exportations du gaz et le redressement des cours du pétrole et du gaz ont permis au pays d'afficher un taux de croissance élevé (7 %) en 2011. En 2012 la croissance réelle du PIB devrait s'établir autour de 4 %. La production pétrolière devrait s'établir à des niveaux légèrement supérieurs à ceux de 2011, grâce à la mise en exploitation du nouveau gisement pétrolier d'Aseng. L'accroissement des activités dans les secteurs de la construction et des services devrait encore contribuer à soutenir le taux de croissance. A moyen terme, l'économie devrait se tourner vers d'autres domaines d'investissement (secteur privé non pétrolier). Tout dépendra de sa capacité à renforcer la productivité des entreprises et à améliorer le climat des affaires. En effet, d'ici peu, le programme d'investissements publics arrivera à terme et la production pétrolière diminuera.

L'année 2011 a été marquée par la persistance des tensions inflationnistes. Elles resteraient soutenues en 2012 et 2013. Elles ont été alimentées par les pressions sporadiques sur les prix des produits vivriers, maraîchers et halieutiques dont l'offre reste tributaire des pays de la région. La demande de ces produits a également augmenté grâce aux événements tels que la réunion de l'Union africaine (UA) à Malabo, l'organisation conjointe, avec le Gabon, du championnat de football Coupe d'Afrique des nations (CAN) au début de l'année 2012, et au comportement spéculatif de la part d'un certain nombre d'opérateurs économiques. Le taux d'inflation annuel devrait atteindre 6.5 % en 2013, légèrement inférieur au taux de 7.1 % prévu pour 2012.

Le pétrole et la construction demeurent les sources principales de croissance économique. En 2011, la production de pétrole et de ses dérivés représentaient 78 % du PIB, presque la totalité des exportations et ont généré 89 % des revenus fiscaux. L'essor de la construction a été encouragé par le développement des projets publics d'infrastructure (routes, ports, aéroports, projets électriques, etc.). La construction représente 4.6 % du PIB. Avant le boum pétrolier, l'agriculture était l'activité économique majeure du pays. Aujourd'hui sa contribution à l'économie reste modeste, soit 2 % du PIB.

La Guinée Équatoriale est le troisième pays producteur de pétrole en Afrique subsaharienne après le Nigeria et l'Angola. Selon des estimations officielles d'août 2011, 284 000 barils de pétrole brut ont été produits par jour. Cette production provient essentiellement du gisement pétrolier Zafiro, de celui d'Alba et du complexe pétrolier Ceiba-Okumé. Par ailleurs, la part de l'industrie de produits dérivés pétroliers dans le PIB a pratiquement doublé entre 2006 et 2011. Trois projets dans l'industrie de traitement des hydrocarbures sont en cours : l'usine de liquéfaction de gaz naturel liquide EG-LNG (3.4 millions de tonnes par année), l'usine AMPCO de production de méthanol (1 million de tonnes par année) et l'usine Alba de gaz de pétrole liquéfié (13 000 barils par jour de propane, 7 000 barils par jour de butane et 6 000 barils par jour de condensé). Elles sont toutes les trois alimentées par l'usine de turbo-gaz pour la production d'électricité (28 MW) et par l'usine « mère », Alba PSC, qui traite le condensé.

Le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP), malgré une légère baisse, continue d'être le moteur de la croissance, après le secteur énergétique. En 2011, le BTP a contribué au PIB à hauteur de 4.6 %. Durant la période 2000-10, le niveau des infrastructures de transport et de télécommunications s'est nettement amélioré. Les routes reliant les villes principales et celles des centres urbains ont été modernisées et réhabilitées. Des progrès ont été réalisés en matière d'approvisionnement énergétique et de système de télécommunications. Les dépenses publiques dans les infrastructures sociales, bien que limitées, ont quand même permis une légère amélioration de l'accès aux services sociaux de base, particulièrement dans les zones rurales. D'ici 2013, les grands projets d'infrastructures ne devraient plus être une priorité. Les autorités doivent diversifier l'économie et améliorer le capital humain, essentiel au développement des autres secteurs.

Le secteur de l'agriculture, forêt et pêche contribue marginalement à la formation du PIB (2 % contre 80 % avant la découverte du pétrole au milieu des années 90). Cette situation montre le retard accumulé. Les ressources agricoles et halieutiques du pays sont largement sous-exploitées. La production de rente a chuté d'une façon vertigineuse. La production de cacao ne dépasse pas 859 tonnes en 2011, contre 3 000 tonnes en 2007-08. Le constat est le même concernant la pêche artisanale et industrielle. La filière de la pêche industrielle a enregistré une diminution du volume de capture, passant de 270 tonnes pour l'année 2008 à moins de 200 tonnes en 2010. Cette diminution s'explique par les difficultés dans l'organisation de ce secteur, notamment dans la dotation en matériels de pêche et les procédures de renouvellement des licences.

Politiques macroéconomiques

Politique budgétaire

La politique budgétaire a été expansive en 2011 – malgré les efforts des autorités pour réduire les dépenses publiques, le solde global est resté négatif en 2011. Il est estimé à 2.3 % du PIB, moins que les 4.8 % de 2010, mais le déficit pourrait se creuser encore plus en 2012 pour atteindre 3 % du PIB. Malgré la croissance des prix pétroliers et la reprise de la production, les recettes totales sont restées autour de 30 % du PIB en 2011. Les dépenses totales ont légèrement diminué, atteignant tout de même 32.3 % du PIB en 2011. Le déficit budgétaire primaire hors pétrole, considéré comme l'indicateur budgétaire le plus pertinent pour une économie pétrolière, reste élevé en comparaison avec les autres pays de la région : 67 % du PIB hors-pétrole en 2011, selon le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque africaine de développement (BAfD). Pour garantir la durabilité des comptes budgétaires, le FMI estime que le déficit budgétaire hors pétrole devrait être d'environ 47 % du PIB hors pétrole pour l'année 2011. A moyen terme, la viabilité budgétaire dépend du succès de la réforme fiscale engagée depuis quatre ans.

Les recettes fiscales pétrolières représentent encore près de 90 % du total en 2011. La révision de la loi sur les hydrocarbures de 2006 et sa mise en œuvre pendant la période 2006-11 a multiplié les revenus de l'État. Le taux minimum de royalties est passé de 10 % à 13 % de la production pétrolière brute. La participation minimale de l'État dans les activités pétrolières a été fixée à 20 %. L'impôt sur le revenu des entreprises de 25 %, qui s'applique aux bénéfices nets provenant des activités pétrolières, s'est accru proportionnellement au PIB. Toutefois, les revenus provenant des impôts sur les activités non pétrolières ont stagné autour de 2.4 % du PIB en 2011. Des réformes sont en cours pour accroître les revenus fiscaux non pétroliers en accord avec la Cemac, mais leur succès semble mitigé.

Le gouvernement continue d'exécuter son ambitieux programme d'investissements publics financé par les revenus pétroliers. Environ 80 % du total des dépenses budgétaires ont été consacrées aux dépenses en capital sur la période 2007-11, dont les deux tiers dans le domaine des infrastructures routières. Le budget national pour 2011 avait pour cible une réduction de 14 % des dépenses en capital. Toutefois, en raison des engagements en cours, les dépenses en capital sont restées élevées en 2011 (soit 26 % du PIB). Le programme d'investissements est en cours de révision, dans le but d'étaler les dépenses sur le long terme afin de réduire les dépenses de capital sur le très court terme. Les dépenses publiques ont été consacrées à l'amélioration des infrastructures, les dépenses courantes étant insuffisantes pour assumer les coûts opérationnels et l'entretien des services publics. En 2011, les dépenses publiques courantes ne représentent que 20 % de la dépense publique totale, bien au-dessous de la moyenne de 66 % dans les pays de la région. Enfin, les dépenses sociales courantes représentent moins de 20 % du total des dépenses courantes en 2011.

Tableau 3 : Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB)

	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes totales (avec dons)	27.5	47.6	44.4	37	41	29.8	30	29.7	29.5
Recettes fiscales	2.6	1.7	1.4	1.6	2.9	2.4	2.4	2.2	2.1
Recettes pétrolières	1	44.5	40.4	0.8	0.9	1.1	1	1	1
Dons	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	15	21.5	23.7	21.6	48.9	34.6	32.3	32.7	32
Dépenses courantes	5.1	4.4	4.1	4.8	6	5.8	6	7.8	7.9
Sans les intérêts	5	4.3	4.1	4.7	5.9	5.7	5.5	7.2	7.6
Salaires	1.6	0.9	1	1	1.2	1.1	1	1	1
Intérêts	0.2	0.1	0	0	0.1	0.1	0.5	0.5	0.4
Solde primaire	12.7	26.3	20.7	15.4	-7.9	-4.6	-1.8	-2.4	-2.2
Solde global	12.5	26.2	20.7	15.4	-7.9	-4.8	-2.3	-3	-2.6

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

Politique monétaire

La politique monétaire, déterminée par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), donne la priorité à la maîtrise de l'inflation et au maintien de la parité fixe entre le franc CFA (XAF) et l'euro (EUR). Pour ce faire, elle continuera de s'appuyer sur les instruments indirects, tels que le refinancement et les exigences de réserves obligatoires, pour contrôler l'expansion de l'offre de monnaie. La conduite de la politique monétaire au cours de l'exercice 2011 s'est faite dans un contexte économique favorable, dans la mesure où la Guinée Équatoriale n'a pas eu recours au financement monétaire contrairement à l'exercice précédent. Mieux, elle ne s'est pas endettée auprès du système bancaire dans son ensemble.

A fin décembre 2011, la situation monétaire du pays se solde par une hausse de la plupart des agrégats de la monnaie et une dégradation du crédit intérieur, une consolidation et une augmentation des avoirs extérieurs (qui ont enregistré une forte hausse de 37.4 %, comparé à l'année précédente) ainsi que par la position créditrice de l'État. De plus, l'encours net des créances sur l'économie s'est situé à 702 921 milliards XAF, soit une augmentation de 21 % par rapport à l'année précédente. L'analyse du total des crédits à l'économie fait ressortir des crédits à court terme d'un montant de 590 199 milliards de francs CFA (XAF) et des crédits à long et moyen terme qui s'élèvent à 112 722 milliards XAF (contre 489 952 milliards et 91 347 milliards respectivement pour la fin 2010).

La masse monétaire au sens large (M2) a augmenté de 16.74 % par rapport à la fin 2010. L'analyse de ses composantes fait ressortir une hausse des disponibilités monétaires de 19.59 %. Quant à la quasi monnaie, qui représente 9.8 % de la structure de la masse monétaire fin 2011 (contre 11.9 % en 2010), elle a baissé de 4.31 %, passant de 110 994 milliards XAF fin 2010 à 106 206 milliards fin 2011.

L'inflation a été plus élevée en Guinée Équatoriale que dans les autres pays de la zone CFA. L'année 2011 est encore marquée par des tensions inflationnistes, en raison de la hausse des dépenses publiques (liée aux événements de l'UA et de la CAN) et de la progression des prix des produits alimentaires importés, l'offre locale de produits vivriers étant très réduite. Le taux d'inflation annuel devrait atteindre 6.5 % en 2013, bien supérieur au critère de convergence cible de 3 % de la Cemac. Le boum pétrolier a généré des effets inflationnistes, qui incluent des augmentations significatives du coût du travail et des prix des biens et services non échangeables (services et immobilier).

Coopération économique, intégration régionale et commerce

La position extérieure du pays reste déficitaire en 2011 avec un solde du compte courant de -17.9 % du PIB (Tableau 4). Bien qu'en hausse, les exportations pétrolières n'ont pas pu compenser la hausse des importations liées aux dépenses publiques, aux biens de consommation et aux investissements directs étrangers (IDE). Ces derniers ont permis de financer en grande partie le déficit du compte courant, qui devrait diminuer progressivement, passant de -16.4 % du PIB en 2012 à -8.7 % en 2013, tout comme les importations.

La Guinée Équatoriale a adopté le tarif douanier commun de Cemac. Les droits de douane sont de 10 % sur les biens d'équipements et les intrants, de 20 % sur les biens intermédiaires et de 30 % sur les biens de consommation. Des surtaxes de 30 % à l'importation ont été instaurées récemment sur des biens qui faisaient auparavant l'objet de restrictions quantitatives. Il est toutefois prévu de les démanteler à partir de 2012 sur une période de trois à six ans (voire plus pour certains produits agricoles et textiles). Bien que le gouvernement ait essayé d'accélérer et moderniser les procédures de dédouanement, l'application sélective des lois et l'évasion fiscale restent des problèmes majeurs.

La Guinée Équatoriale a ratifié et signé l'essentiel des protocoles et accords des principales organisations d'intégration et de coopération économique régionale. En tant que pays membre de la Cemac, le pays ne pratique pas de restrictions quantitatives au commerce. Toutefois, des efforts restent à faire en termes de libre circulation des biens mais surtout des personnes, y compris pour les ressortissants des pays de la Cemac.

Tableau 4 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Balance commerciale	61.1	72.6	68.7	57.3	24.2	27.4	28.8	28.6	29.4
Exportations de biens (f.o.b.)	91.9	96.3	94.2	78.5	69.3	69.3	65.8	63.5	62.2
Importations de biens (f.o.b.)	30.7	23.7	25.5	21.2	45.1	41.9	37	35	32.8
Services	-24.4	-9.6	-10.1	-10	-14.7	-14.9	-12.3	-10.6	-9.6
Revenu des facteurs	-42.9	-53.5	-57.1	-37.7	-25.7	-35.5	-33.7	-33.9	-28
Transferts courants	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4	-0.9	-0.8	-0.7	-0.6	-0.5
Solde des comptes courants	-6.4	9.1	1.1	9.1	-17.1	-23.8	-17.9	-16.4	-8.7

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

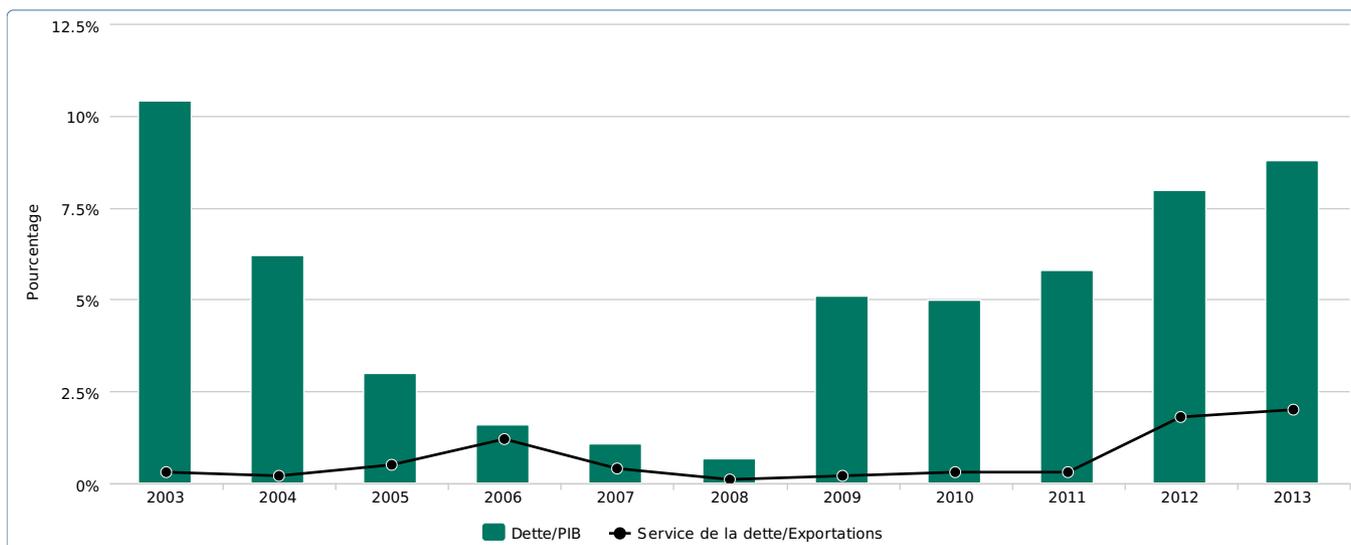
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932627696>

Politique de la dette

La dette publique de la Guinée Équatoriale est minime. La dette publique intérieure est inférieure à 1 % du PIB. Grâce à une politique d'endettement prudente, le poids de la dette publique extérieure est en régression continue et se situe autour de 4.7 % du PIB en 2011, contre 5 % en 2010. Le ratio est largement inférieur au seuil normatif de 70 % fixé dans le cadre de l'exercice de convergence macroéconomique de la Cemac. Par ailleurs, le service de la dette est négligeable, à 0.8 % du PIB en 2011. Un effort coordonné, en vue d'utiliser les revenus du pétrole pour apurer les arriérés externes et internes, a obtenu des résultats relativement satisfaisants. Il a notamment permis d'apurer des arriérés mineurs résultant, pour la plupart, de l'absence d'un système de suivi adéquat de la dette. Les autorités ont souscrit aux conclusions de la dernière analyse de viabilité de la dette (AVD) effectuée conjointement avec le FMI en 2010. Celle-ci souligne que le risque de surendettement reste insignifiant.

De nombreux efforts restent à faire pour obtenir un système de comptabilisation de la dette sain et efficace. Les données relatives à la dette publique sont disponibles, mais pas de manière continue. L'efficacité et la capacité d'analyse de la toute récente unité de gestion de la dette demeurent encore faibles. Les documents comptables de la dette publique ne sont pas toujours en format électronique et le système de remboursement pourrait être mieux coordonné avec le reste des systèmes du ministère des Finances. Ceci permettrait de réduire voire d'empêcher les retards de paiements. La gestion de la dette relève de la responsabilité du fonds d'amortissement de la dette publique, chargé de la comptabilité de toutes les obligations financières du gouvernement ainsi que des opérations de remboursement. Les autorités sont déterminées à mettre en place une stratégie appropriée et à améliorer les capacités de gestion de la dette. A cet effet, une assistance technique a été sollicitée auprès de la Banque mondiale. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur les réelles avancées en la matière.

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932623744>

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

Le pays reste fortement dépendant des hydrocarbures depuis la découverte du pétrole au milieu des années 90. La manne pétrolière pourrait être un levier pour diversifier l'économie et faire émerger un secteur privé compétitif. Or, la faiblesse des infrastructures économiques et du cadre réglementaire et judiciaire entrave le développement de ce secteur. L'environnement des affaires est difficile et peu attractif, même si des progrès ont été faits. En effet, le pays est classé 155^{ème} sur 183 pays dans le classement *Doing Business* 2012 de la Banque mondiale, soit six places gagnées depuis 2011. Selon le rapport, les meilleures performances du pays pour 2011 concernent l'enregistrement de la propriété et la mise en œuvre des contrats. La détermination de la valeur du terrain et de la construction ne prend que sept jours en moyenne. Les procédures (21 jours) et les délais de création d'entreprise (137 jours) restent très longs comparés à la moyenne de la région (8 et 37 jours respectivement). Le paiement des impôts et des droits de douanes reste compliqué dans le secteur non pétrolier. Des procédures modernes de faillite n'ont pas été développées. Les autorités travaillent à la mise en place d'un guichet unique pour l'investissement. Elles visent à réduire les obstacles parfois insurmontables que rencontrent les investisseurs potentiels pour l'obtention d'un visa. Une bureaucratie excessive et une régulation non transparente, la corruption et des pratiques arbitraires sont des obstacles sérieux à l'investissement privé. Par ailleurs, selon l'Indicateur de la liberté économique 2009 publié par Fondation du patrimoine, les coûts non salariaux de l'embauche d'un travailleur sont élevés. Congédier un employé est tout aussi coûteux. Le droit du travail permet la création de syndicats, mais place encore certaines barrières aux groupes souhaitant s'organiser. De ce fait, les syndicats sont inexistantes en Guinée Équatoriale.

Secteur financier

Le système financier paraît solide et sa vulnérabilité aux chocs est restreinte à moyen terme. Le système bancaire est très faiblement intégré au système financier international. Il est constitué de quatre banques, pour l'essentiel des filiales de banques internationales. En 2011, les indicateurs de solidité financière montrent une réduction des créances douteuses (en dessous de 5%) et un plus fort rendement sur actifs et fonds propres. La liquidité du système financier est restée abondante ces dernières années. Les banques ont d'importantes réserves excédentaires. En termes de risque, les indicateurs de solidité financière montrent une bonne performance, mais sont volatiles, reflétant une situation où le crédit au secteur privé est concentré sur des prêts à très court terme et à des fournisseurs du gouvernement. Mais les retards dans les paiements restent un problème non négligeable.

Un marché financier se met progressivement en place. Selon le rapport *Doing Business* 2012 de la Banque mondiale, l'indicateur relatif à l'accès au crédit s'est notamment amélioré par rapport à 2011, puisque le pays est passé du 139ème au 98ème rang sur 183 pays. Pourtant, le système bancaire ne joue pas encore le rôle d'intermédiaire pour le secteur privé et se focalise trop sur l'intermédiation des dépenses publiques par des prêts de court terme. Le crédit au secteur privé en termes du PIB non pétrolier représentait seulement 25 % en 2011. Relativement peu de foyers ont des comptes bancaires. L'accès du secteur privé aux services financiers, y compris à la microfinance, est encore limité. Les services de prêts sont concentrés sur les projets d'infrastructure publique. La limitation de l'accès aux banques s'explique par l'absence de marchés de refinancement, obligeant les banques à ne proposer que des crédits de court terme adossés sur des dépôts à vue. Le secteur des assurances doit encore se développer. Il est composé de trois compagnies d'assurances et une compagnie de réassurances. Il n'existe pas encore de marché boursier.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

L'amélioration de la transparence et la qualité de la gestion des finances publiques sont confrontés à des défis majeurs. Le manque de coordination au niveau de la programmation entre les ministères et l'absence d'une documentation stratégique globale pour guider le travail des ministères sectoriels ne permet pas une planification optimale du budget. Un système de classification économique qui permettrait l'analyse de l'affectation des ressources selon les secteurs et les objectifs stratégiques n'est pas encore en place. L'exécution budgétaire, aussi bien en termes de dépenses courantes que de dépenses en capital, dépasse régulièrement les plafonds approuvés dans le budget planifié. L'investissement public représente environ 26 % du PIB – et se situe autour de 80 % du total des dépenses publiques en 2011. Néanmoins, la difficulté réside surtout dans l'élaboration, le contrôle ou le suivi du plan d'investissement. Des dépassements budgétaires pour les investissements en infrastructures freinent le développement social du pays. Des faiblesses institutionnelles importantes aboutissent à une gestion inefficace. Les instruments de contrôle ne sont pas adéquats, et les compétences manquent dans ce domaine. Une plus grande attention devrait être donnée aux secteurs sociaux, pour lesquels les dépenses sont inférieures aux besoins du pays. Par ailleurs, les salaires de la fonction publique ne sont pas déterminés par la productivité mais calculés sur la base de barèmes pour chaque catégorie, augmentant avec l'ancienneté. En 2011, le gouvernement a mis en place une assistance technique auprès du

ministère des Finances, chargée de préparer une feuille de route pour améliorer la gestion des finances publiques.

La corruption est perçue comme un problème majeur. La Guinée Équatoriale est classée 169^{ème} sur 178 pays, selon l'indice de perception de la corruption publié en 2011 par *Transparency International* (TI). D'après TI, la corruption est généralisée dans le secteur public, et le secteur pétrolier manque de transparence. Dans ce contexte, la décision du gouvernement de représenter son dossier pour l'adhésion à l'Initiative relative à la transparence des industries extractives (Itie) a été perçue de façon très positive. Cependant, des progrès notables doivent être accomplis en ce qui concerne la transparence des fonds pétroliers. Le contrôle juridictionnel du budget est inexistant. La Cour des comptes, prévue par la loi et approuvée par le référendum constitutionnel de 2011, devrait être mise en place en 2012. Sa création devrait améliorer la gestion des finances publiques.

Gestion des ressources naturelles et environnement

En 2011, les autorités n'ont pas ménagé leurs efforts concernant la protection de l'environnement. Une des premières mesures a été la mise en œuvre de la Stratégie nationale et du plan d'action sur la diversité biologique (Enpadib) adoptée en 2005. En 2011, plusieurs actions ont été entreprises. Un plan d'action institutionnalise la thématique de biodiversité dans le système éducatif. Une stratégie de gestion des aires protégées existantes, pour un système qui comprend 13 zones protégées occupant 27 % du territoire national, a été mise en œuvre. L'exploitation forestière intensive et la dégradation des terres ont été réduites, avec la diminution des concessions forestières pour l'exploitation du bois. Par ailleurs, les investissements publics de grande envergure incluent, depuis 2011, des études d'impact sur l'environnement. Des mécanismes de suivi sont en cours d'instauration, afin de mesurer et réduire les effets négatifs de ce type d'investissements sur l'environnement. Concernant le programme d'action national de lutte contre la déforestation et la dégradation des terres, validé en juin 2006, des résultats positifs ont été opérés en 2011. Le programme-pilote des infrastructures pour l'eau potable dans les capitales provinciales est déjà opérationnel dans quatre provinces et le centre hydroélectrique Djibloho, en cours de finalisation, sera opérationnel en 2015. Il favorisera l'électrification dans l'ensemble du pays.

Contexte politique

La Guinée Équatoriale est dirigée depuis 1979 par le président Obiang Nguema Mbazogo, dirigeant du Parti démocratique de Guinée Équatoriale (PDGE). Un référendum en vue d'une réforme constitutionnelle approuvée par le président s'est tenu en novembre 2011. La réforme a recueilli 98 % des suffrages, avec une participation de 91%.

Toutefois, l'indice de démocratie 2011 établi par le bureau d'études Economist Intelligence Unit (EIU) classe la Guinée Équatoriale en 165^{ème} position sur 167 pays. Bien que le multipartisme existe depuis les années 1990, on ne peut parler de démocratie participative réelle. La population, mal informée, ne participe ni à la prise de décisions du gouvernement, ni à ses implications. Des élections ont lieu régulièrement, mais elles n'ont pas encore été jugées satisfaisantes par les experts et observateurs internationaux. En matière de gouvernance, les progrès sont minimes. L'indice de la gouvernance Mo Ibrahim place la Guinée Équatoriale 45^{ème} sur 53 pays en 2011 avec un score en baisse par rapport à 2010 (46^{ème}). Ce classement est inférieur à la moyenne du continent. L'accès à l'information reste limité et les médias contrôlés par les autorités. Dans le classement 2011/12 de l'observatoire des médias Reporters sans Frontières la Guinée Équatoriale occupait 161^{ème} position sur 179 pays en termes de liberté de presse en 2008-09.

Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

Des progrès importants ont été réalisés dans le domaine de l'éducation en 2010 et 2011. L'éducation préscolaire est devenue obligatoire. Un nouveau projet d'écoles actives dénommées *Patria Mia* a été introduit dans le système primaire. Une nouvelle approche pédagogique est mise en place, soulignant l'importance du premier degré d'enseignement. Une profonde réforme de la formation professionnelle est en cours, avec la construction de quatre nouveaux centres de formation en 2010 et 2011.

Cependant, dans les faits, le système éducatif reste déficitaire. Selon les dernières estimations, le taux de scolarisation reste faible, avec seulement 80 % des effectifs en âge de scolarité inscrits dans une école primaire. Par ailleurs, le taux de déperdition scolaire est élevé : seulement un élève sur deux va jusqu'au bout de l'enseignement primaire, et le pourcentage d'élèves redoublants est élevé (24 %). Le pays aura du mal à atteindre la deuxième cible des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui vise l'éducation primaire pour tous d'ici 2015. Les dépenses publiques pour l'enseignement supérieur sont disproportionnées, par rapport aux dépenses accordées à l'éducation primaire. Les dépenses relatives aux étudiants dans le supérieur sont 50 fois plus importantes que les dépenses pour les élèves du primaire, selon la Banque mondiale (Examen de dépenses publiques, 2010).

La situation du secteur de la santé reste préoccupante. Selon l'examen des dépenses publiques 2010 de la Banque mondiale, 85 % des consultations médicales sont liées aux maladies transmissibles, notamment le paludisme, les infections respiratoires aiguës et la diarrhée, et représentent les principales causes de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans. Dans cette tranche d'âge, le taux de malnutrition est de 40 % et la couverture vaccinale se situe encore en dessous de 50 %. La mortalité maternelle reste située au-delà de 350 pour 100 000 naissances vivantes et la prévalence du VIH/sida à 3.2 %. Le pays est doté d'un système de santé faible dont la couverture est limitée sur le territoire, ce qui ne permet pas à toute la population d'avoir un accès aux services de santé. Le pays manque de ressources humaines et matérielles, ainsi que de médicaments de première nécessité. Environ 80 % des centres de santé ne sont pas opérationnels. La répartition du personnel sanitaire n'est pas équilibrée entre les zones urbaines et rurales.

Toutefois, le gouvernement a mis en place une stratégie pour lutter contre le paludisme, basée sur un projet pilote de contrôle de la maladie. De bons résultats ont été observés en 2011. Le gouvernement a l'intention d'élargir cette intervention à tout le pays en 2012-13. Un cadre stratégique de lutte contre le VIH/sida existe, de même que des plans sectoriels et multisectoriels adoptés en 2010-11.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

La Guinée Équatoriale doit faire face aux défis majeurs que sont la lutte contre la pauvreté et l'inégalité des revenus. D'après les dernières estimations, trois personnes sur quatre vivent avec moins de deux dollars par jour. La pauvreté affecte particulièrement les jeunes de 15 à 24 ans, les femmes seules et les familles nombreuses de type monoparental ayant au moins six enfants. Ces personnes représentent 79 % des ménages, ou 89 % de la population. D'après les résultats de l'enquête nationale de 2006, la principale cause de la pauvreté est le manque d'emplois. Au sein de la population pauvre, l'enquête précise que 65.5 % des ménages résidant à Malabo, 57 % des ménages de Bata et 65 % des foyers vivant dans les autres régions n'ont pas de travail. Cette situation alarmante a poussé l'État à lancer un système national de collecte et de traitement des données démographiques et économiques fiables et à évaluer les coûts des programmes sectoriels de stratégie de réduction de la pauvreté. Par ailleurs, environ la moitié de la population n'a accès ni à l'eau potable ni aux réseaux d'assainissement. La distribution des revenus est de plus en plus inégale et constitue une grave menace pour la stabilité sociale.

Quelques programmes de protection sociale ont été mis en place, mais leur financement et leur couverture restent limités. L'identification des groupes vulnérables permettrait au gouvernement d'agir en leur faveur. Les dépenses publiques doivent être mieux ciblées. La majeure partie des transferts sociaux (40 % du total entre 2009 et 2011 en moyenne) a été consacrée à la subvention des combustibles pour protéger les consommateurs nationaux des augmentations du prix mondial du pétrole. Les subventions sont versées directement aux entreprises pétrolières pour compenser la différence entre les impôts dûs par l'entreprise et la différence entre le prix national du pétrole fixé par le gouvernement et le prix international du pétrole.

La Guinée Équatoriale a signé et ratifié les différentes conventions relatives à la protection des droits de l'homme, des droits des travailleurs et des populations vulnérables. Toutefois sur le plan pratique, le pays n'est pas encore apte à élaborer des textes législatifs et réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de ces conventions. Les régimes de pension et les plans d'épargne pour le troisième âge ne sont pas efficaces. De plus, ils restent limités à un petit segment de la population active, et leurs mécanismes de financement sont viables seulement si la production et les prix du pétrole et du gaz sont maintenus.

Égalité hommes-femmes

Il y a peu de discrimination à l'égard des femmes en matière de mariage, de vie familiale, de propriété et de succession au niveau de la législation. Mais dans la pratique, la femme reste désavantagée. La Guinée Équatoriale a ratifié la Convention sur l'élimination de toute discrimination faite à l'égard des femmes (Cedaw). Elle a aussi adopté le document de politique nationale de promotion de la femme, qui définit une stratégie en faveur de l'égalité des sexes dans les diverses sphères d'activité (juridique, économique, institutionnelle, sociale et éducative). En 2011, les femmes représentent 10 % des ministres et 14 % du pouvoir législatif. Cependant, certaines insuffisances sont à noter dans la législation nationale : par exemple, l'âge légal du mariage est fixé à 17 ans pour les jeunes filles, contrairement aux dispositions de la Convention sur le droit de l'enfant (18 ans). Le harcèlement sexuel n'est pas pénalisé. La parité d'accès à l'éducation est un fait au niveau primaire. Toutefois, la probabilité d'abandon des études à la fin du cycle d'éducation primaire est plus forte chez les filles que chez les garçons. Concernant les niveaux d'éducation plus avancées, les inégalités se creusent, aussi bien dans le niveau secondaire que dans les écoles professionnelles. Dans l'éducation secondaire la présence féminine est de 42 %, en baisse par rapport aux années précédentes. Concernant la formation professionnelle, le taux a également diminué pour se situer à 37 %. Les jeunes filles inscrites dans l'enseignement supérieur constituent seulement 39 % de la population étudiante totale.

Analyse thématique : Promouvoir l'emploi des jeunes

Entre 2011 et 2020, le nombre de jeunes qui entreront sur le marché du travail est estimé entre 25 000 et 49 000 par an (Banque mondiale, 2010). Les moins de 25 ans représentent environ 60 % de la population totale. Cependant, l'économie ne permet pas de générer assez de travail pour faire face à cet accroissement important de la population active. Alors que le secteur pétrolier représente 78 % du PIB, il n'absorbe que 4 % de la main d'œuvre. Le BTP, l'un des plus grands employeurs de main d'œuvre jeune, fournit des opportunités de court terme. Cette situation renforce le secteur informel et le sous-développement du secteur privé formel. Un grave problème d'accès à l'information dans le domaine de l'emploi persiste, notamment pour les jeunes, faute d'une agence nationale pour l'emploi et d'un système d'informations adéquat recensant l'offre et la demande au niveau national. Ainsi, les responsables des ressources humaines dans les secteurs privé et publics spéculent parfois sur les postes vacants, qu'ils cèdent aux plus offrants.

Il n'y a pas encore de politique spécifique pour promouvoir l'emploi des jeunes. Le PNDES, qui cible la diversification de l'économie, prévoit plusieurs mesures qui soutiennent indirectement l'emploi des jeunes. La création des PME doit ainsi être favorisée par l'amélioration du climat des affaires. Des politiques d'accès au crédit doivent être promues, à partir de 2012, pour favoriser la création de PME ainsi que les initiatives privées. Une nouvelle loi oblige l'administration à embaucher les jeunes qualifiés et diplômés de l'université. Cette loi a été partiellement appliquée en 2011. De même, la loi établit un quota maximum de travailleurs étrangers que peut recruter une entreprise (30 % de sa main-d'œuvre dans le secteur pétrolier et 10 % dans le secteur non pétrolier).

Des progrès importants ont été réalisés dans le domaine de l'éducation secondaire et supérieure ces dernières années. L'enseignement supérieur est gratuit et l'éducation privée dans le secondaire est disponible et reste financièrement abordable. Le programme d'éducation secondaire de base (ESBA), lancé au début des années 2000, a été mené à terme et l'offre de formation technique s'est élargie surtout dans le privé. Le gouvernement compte créer sept centres de formation technique et professionnelle dans chacune des capitales de province. Deux centres opérationnels existent, l'un à Malabo (800 élèves) et l'autre à Bata (624 élèves). Ils ont été modernisés entre 2009 et 2011. Une profonde réforme de la formation professionnelle est en cours, pour une meilleure adéquation avec les besoins du marché du travail. De plus, un dialogue social entre le gouvernement, les employeurs et les travailleurs a été entamé dans le but de trouver un consensus sur les questions importantes portant sur les réformes de l'éducation supérieure, les contrats de travail et la révision des salaires.

En dépit des progrès observés, le système éducatif supérieur ne permet pas encore de fournir les compétences requises par les employeurs. Bien que la formation soit gratuite, l'éducation supérieure ne peut être suivie que dans les deux villes principales, Malabo et Bata. Les jeunes des zones rurales doivent donc se déplacer vers ces deux villes pour poursuivre leurs études supérieures. Un taux d'abandon élevé persiste chez les jeunes filles, notamment pour cause de grossesse. La qualité de l'enseignement secondaire doit encore s'améliorer. Les quelques étudiants qui réussissent leur baccalauréat finissent difficilement le cycle universitaire, à cause de la faible capacité des enseignants et du manque de support pédagogique et didactique. Les jeunes travailleurs déscolarisés et non qualifiés du secteur informel ne bénéficient pas de politiques d'apprentissage.



Extrait de :
African Economic Outlook 2012
Promoting Youth Employment

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2012-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Banque africaine de développement, *et al.* (2012), « Guinée équatoriale », dans *African Economic Outlook 2012 : Promoting Youth Employment*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2012-26-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.